



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de CLÉDAT (Léon), « Glossaire »,
*Chrestomathie du Moyen Âge. Morceaux choisis
d'auteurs français*, p. 447-454

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-1926-3.p.0479](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1926-3.p.0479)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via
Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées
hormis dans un cadre privé.*

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

GLOSSAIRE

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Dans notre pensée, ce glossaire ne s'applique pas exclusivement aux morceaux choisis qui précèdent. Sans dépasser les limites qui nous étaient imposées, nous avons voulu le rendre aussi utile que possible pour la lecture d'un texte quelconque de vieux français. A cet effet, nous y avons introduit beaucoup de formes verbales en dehors de celles qui se trouvent dans les morceaux choisis, notamment toutes celles qui ont été relevées par Bartsch dans le « Tableau des flexions » de sa *Chrestomathie de l'ancien français*. Nous avons aussi donné la plupart des variantes dialectales que peuvent offrir les textes pour les formes des pronoms et pour les mots invariables.

Les autres observations préliminaires que nous avons à présenter sont à peu près les mêmes que celles qui précèdent notre glossaire de la *Chanson de Roland*.

Des mots qui ne sont pas au glossaire.

Nous n'avons pas fait entrer dans le glossaire les mots qui appartiennent encore à la langue française, et dont le sens actuel ne diffère pas ou diffère peu de la signification qui leur est attribuée dans les anciens textes, par exemple *achever*, *amener*, *arc*, *ciel*, *cuisse*, *devenir*, etc. Il était inutile de donner l'étymologie de ces mots, qu'on trouvera facilement dans le Dictionnaire de Littré ou dans celui de Scheler, et il n'y avait aucune remarque à faire sur leur emploi dans les morceaux que nous citons.

Nous avons même négligé les mots aujourd'hui disparus dont

l'origine et le sens se devinent aisément. Ainsi, dans un passage célèbre du Roman de la Rose, on rencontrera le verbe *désavancer*, dont la signification est nettement indiquée par le contexte, et sur la formation duquel nous n'aurions rien pu dire qu'un élève intelligent ne soit en état de trouver lui-même.

Les différences d'orthographe entre la langue actuelle et celle du moyen âge ne nous ont pas semblé une raison suffisante pour introduire les mots trop faciles dans le glossaire ; nous les avons omis toutes les fois que leur identité est facilement reconnaissable : ainsi on reconnaîtra sans peine *cœur* dans « coer, cuer, cueur », *chèrement* dans « chierement », *bourgeois* dans « borgeis, burgeois, borgois », *glorieux* dans « glorius, glorios », *contrée* dans « contréde, cuntrée », *commencer* dans « commen-cier, commancier », etc. Au surplus, voici quelques indications générales sur ces équivalences d'orthographe :

L'ancienne diphtongue *oe, ue*, qui provient d'un *o* bref tonique latin, est devenue un son simple que nous écrivons *eu*, ou *œu* : *soer, suer* = *sœur* ; *poet, puet* = *peut*, etc.

L'ancienne diphtongue *ei*, qui provient le plus souvent d'un *é* fermé (*e* long ou *i* bref) tonique latin, est devenue *oi* : *rei* = *roi* ; *receit* = *reçoit* ; *deveir* = *devoir*, etc.

La diphtongue *ié*, qui provient d'un *e* bref tonique, ou d'un *a* tonique placé dans des conditions déterminées, s'est parfois réduite à *é* : *aidier* = *aider* ; *brief* = *bref*, etc.

O ou *u* de l'ancienne langue est souvent représenté dans la langue actuelle par *eu* ou par *ou* : *dolor, dulur* = *douleur* ; *boche, buche* = *bouche*, etc.

Dans beaucoup de mots qui ont deux voyelles se suivant ou séparées seulement par une *r*, la langue des *x^e* et *xi^e* siècles avait un *d* entre les deux voyelles ou avant l'*r* : *chantéde, pédre*.

L a pu se vocaliser en *u* : *chevel* = *cheveu* ; *altre* = *autre*, etc.

S est presque toujours tombé devant une autre consonne : *desmembrer* = *démembrer* ; *teste* = *tête*, etc.

Les consonnes isolées entre deux voyelles ont été souvent redoublées, soit pour rappeler plus complètement l'étymologie, soit pour des raisons de prononciation que nous ne pouvons étudier ici : *mètre* est devenu *mettre* ; *béle* : *belle* ; *done* : *donne* ; *homs* : *homme*, etc.

Beaucoup des mots que nous venons de citer sont d'ailleurs au glossaire ; nous n'avons exclu que ceux à propos desquels il

n'y avait à faire aucune remarque utile, directe ou indirecte.

Il faudra tenir grand compte de ces équivalences orthographiques ¹, dont nous avons parlé plus longuement dans notre *Grammaire du vieux français* (pages 18-33), pour utiliser le glossaire en dehors de nos Morceaux choisis. Ainsi on peut rencontrer dans un vieux texte français le mot *enveisier*, que l'on cherchera vainement ; mais, si l'on se rappelle que *ei* équivaut souvent à *oi*, on cherchera ce mot sous la forme *envoisier*, et on le trouvera.

Comment il faut chercher les substantifs et les adjectifs.

Les substantifs et adjectifs ne figurent en général au glossaire que sous la forme du cas régime singulier, qui est aussi le cas sujet pluriel. On sait qu'ils prennent une *s* ou quelquefois un *z* au cas sujet singulier et au cas régime pluriel. Il faudra donc supprimer cette *s* ou ce *z* pour trouver le mot, chercher *conseil* pour *conseilz*, *bel* pour *bels*, etc. On sait d'autre part que les mots qui se terminent par *t* au cas régime singulier prennent un *z* (= *ts*) aux cas en *s* : il faudra donc, pour les trouver, ajouter *t* après avoir supprimé le *z* ou l'*s* équivalente : chercher *moz* à *mot*, *pars* à *part*, etc.

Quand les adjectifs seront au féminin, il faudra les chercher sous leur forme masculine, c'est-à-dire supprimer l'*e* muet.

Comment il faut chercher les verbes.

Les temps et personnes des verbes qui n'offrent pas d'irrégularité ne sont pas au glossaire. On devra chercher ces verbes sous la forme de l'infinitif, qu'il est facile de reconstituer en se reportant au tableau des flexions verbales de notre Introduction. Mais il ne faut pas oublier que l'ancienne langue a cinq terminaisons d'infinitifs : *er*, *ier*, *eir* ou *oir*, *re* et *ir*. Ainsi la troisième personne du pluriel *ardent*, l'imparfait *ardoit*, etc., pourraient appartenir à *arder*, *ardier*, *ardier* (ou *ardom*) *ardre*, ou *ardir*. C'est *ardoir* que l'on trouvera ; la forme *ardre* a aussi existé. Il faut surtout se rappeler que, parmi les verbes de la

1. Et aussi des équivalences dialectales dont il sera question plus loin.

première conjugaison, les uns avaient l'infinitif en *er*, les autres en *ier*; en présence de la forme « *dreçant* », la première pensée de l'élève sera sans doute de chercher *drečna*, qu'il ne trouvera pas : l'infinitif de ce verbe est *drečier*.

Les temps irréguliers ne se trouvent que sous la forme de la première personne du singulier, quand les autres personnes peuvent facilement en être déduites. Ainsi *deüssez* n'est pas au glossaire, mais on voit facilement que c'est la seconde personne du pluriel d'un temps dont la première personne du singulier est *deüsse* : c'est *deüsse* qu'on trouvera.

Il y a des futurs qui sont irréguliers, mais l'irrégularité est alors commune à toutes les personnes de ce temps, et aussi à toutes les personnes du conditionnel; il suffisait donc de donner l'une de ces personnes, et nous avons choisi la première personne du singulier du futur, à laquelle on remontera sans peine en partant de l'une quelconque des autres. Supposons que nous ayons à traduire le mot *lerroie*; si on consulte, dans l'Introduction de ce livre, le tableau que nous avons donné des flexions verbales, on verra que la flexion *roie*¹ est caractéristique de la première personne du conditionnel dans les verbes en *re*, *oir* (ou *oir*) ou *ir* : elle correspond à la flexion actuelle *rais*. Ce serait donc le conditionnel d'un verbe *lerre*, *leroir*, ou *lerir*. Mais aucun de ces infinitifs n'est au glossaire. On devra en conclure qu'on est en présence d'un conditionnel irrégulier. Or, comme on peut encore le voir dans le tableau des flexions verbales, à la flexion *roie* du conditionnel correspond la flexion *rai* de la première personne du futur. Le futur du verbe dont le conditionnel est *lerroie* doit donc être *lerrai*, et on trouvera cette forme au glossaire.

Pour utiliser le glossaire en dehors de nos *Morceaux choisis*, il pourra être nécessaire de faire abstraction du préfixe quand on cherchera une forme d'un verbe composé. Ainsi on ne trouvera pas *pardorrai*, mais bien *dorrai*, qui est le futur de *donner*; « *pardorrai* » est donc le futur de « *pardonner* ». Les formes des verbes tels que *recevoir*, *décevoir*, *apercevoir*, se trouveront à *cevoir*, *ceû*, etc., bien que ce verbe n'existe que dans les composés.

1. Après une consonne; car après une voyelle l'*r* pourrait faire partie du radical, et on serait en présence de la flexion *oie* de l'imparfait de l'indicatif: *coroie* est l'imparfait de l'indicatif de *corre*.

Étymologies.

Quant aux étymologies, nous ne donnons que les étymologies latines. Pour les autres, nous nous bornons à dire que le mot est d'origine germanique, celtique, ou orientale, en indiquant quelquefois, pour les termes germaniques, la forme de l'allemand moderne. Nous n'avons pas cru qu'il fût utile d'aller au delà. Les mots du latin populaire sont marqués d'un astérisque; Nous les rapprochons des mots du latin classique auxquels ils le rattachent, sauf toutefois quand la forme populaire se trouve mentionnée dans le *Lexique latin-français* de E. Châtelain. Nous ne discutons pas les étymologies douteuses, parce qu'une discussion complète eût été trop longue, et qu'en signalant simplement les diverses opinions en présence, on risquait de donner au lecteur inexpérimenté des idées fausses sur les lois phonétiques. Pour les mots d'origine latine, nous avons moins cherché à mettre à côté de chacun d'eux une forme latine, qu'à montrer leur rapport avec les autres mots français de même famille. Aussi, quand nous disons qu'un mot est formé pour tel autre mot français, il faut sous-entendre : « ou sur le mot latin correspondant. » En d'autres termes, nous ne préjugeons pas la question de savoir si cette formation remonte à la langue latine ou si elle appartient à une époque postérieure à la constitution du français.

Formes dialectales.

Nous appelons formes dialectales celles qui n'appartiennent pas au dialecte de l'Île-de-France, qui est le français proprement dit. Un dialecte se compose d'un certain nombre de particularités qui occupent des étendues de pays très diverses. Ainsi, parmi les caractères dialectaux qu'on qualifie de picards, quelques-uns seulement s'étendent à peu près, d'un côté ou de l'autre, jusqu'aux limites de la Picardie, d'autres s'arrêtent bien en deçà, d'autres enfin vont beaucoup au delà. Il n'y a donc pas, à proprement parler, de dialecte picard (et cette observation s'applique à tous les dialectes), mais il y a des

faits dialectaux qu'on rencontre dans telle ou telle région de la Picardie, et dont chacun a ses limites particulières.

Dans les notes qui accompagnent les *Morceaux choisis*, nous avons indiqué, à l'occasion, les caractères dialectaux des textes cités. Nous les résumerons ici, en leur donnant les qualifications usuelles, sous réserve des remarques que nous venons de faire sur l'extension variable de ces qualifications.

Les textes dits anglo-normands conservent la diphtongue *ei* postérieurement au XII^e siècle, époque où cette diphtongue est devenue *oi* dans le français propre. Ils continuent à écrire *rei*, *preneit*, *deit*, etc. En outre ils notent par un *u* les sons provenant d'un *o* long ou d'un *u* bref latins, accentués ou atones, ou d'un *o* bref atone : *dulur*, *nuvelle*, *buche* (= bouche), etc. Mais cette différence est surtout graphique ; les *u* de *dulur* se prononçaient à peu près comme les *o* du français *dolor*.

Dans la Préface de son édition classique de l'*Histoire de saint Louis*, M. de Wailly signale les particularités de la langue de Joinville, comparée à celle de l'Île-de-France : « On peut dire qu'au temps de Joinville la finale *eur* était préférée dans l'Île-de-France à la finale *our* ou à son équivalent *or*, par exemple dans *leur* et dans les nombreux substantifs dont la désinence est aujourd'hui en *eur*. Il est aussi constant que dans l'Île-de-France on n'employait pas la diphtongue *ei* au lieu de *é*, notamment à la fin des participes passés de la première conjugaison et de certains substantifs féminins, en sorte qu'on écrivait *amé*, *verité*, et non *amei*, *veritei*... La diphtongue *ei* [correspondant à un *é* du français] est d'ailleurs un des caractères distinctifs du dialecte lorrain, dont l'influence devait se faire sentir dans la seigneurie de Joinville plus que dans d'autres parties de la Champagne. »

La région des pays picards et wallons se distingue par les caractères suivants, réunis en plus ou moins grand nombre :

L'article féminin est *le* (au lieu de *la*), comme le cas régime de l'article masculin ; toutefois cet article féminin n'a pas de formes contractes : on dit *dou mur* (= du mur) et *de le maison* (= de la maison). On trouve même, au moins à partir du XIII^e siècle, un cas sujet féminin identique au cas sujet masculin *li*. Il importe de remarquer que l'article féminin *li* a été signalé aussi dans des textes lorrains, bourguignons et lyonnais.

Le pronom personnel « la » a également la forme *le* ; les

adjectifs possessifs sont *me, te, se, men, ten, sen* (au lieu de *ma, ta, sa, mon, etc.*).

Le *t* final étymologique des mots tels que *bontét, santét, portét, venut*, disparu de bonne heure en français, s'est conservé beaucoup plus tard dans ces régions. En revanche, on y laisse tomber le *t* final des troisièmes personnes de prétérits, qui s'est conservé jusqu'à nos jours en français; on écrit : *il fu, il parti, etc.*

On écrit *Diu* au lieu de « Dieu », *liu* pour « lieu », *fus* ou *fews* pour « fils », *vius* ou *vieus* pour « vils », etc. ; — *terre* pour « terre », *priès* pour « près », *mierveille* pour « merveille », etc. ; — *biauté* pour « beauté », *nouviaus* pour « nouveaux », etc. Remarquons toutefois que la diphtongue *iau*, pour « eau », se rencontre aussi dans d'autres régions, notamment dans la partie sud-ouest du domaine d'oïl.

Le *c* latin, dans les cas où il a donné *ch* français, reste *c dur* en Picardie et en Flandre : *cambre* pour « chambre », *kief* pour « chief ». Ce *c dur* peut d'ailleurs être écrit *c*, même devant *e* ou *i*, ou *ch*. Ainsi, dans un texte picard, *chambre* doit être prononcé *kambre*, *cief* ou *chief* doit se lire *kief*. — Le *g*, placé devant un *a* latin, reste également dur au lieu de devenir *j* : *gambe* pour « jambe », *goie* (latin *gaudia*) pour « joie ». — Le maintien des gutturales dures devant *a* latin n'est pas d'ailleurs un caractère exclusivement picard ; on le trouve encore dans la partie de la Normandie la plus voisine de la mer.

Dans les cas où le *c* latin a donné *c doux* (ou *s dur*) en français, il devient en picard *tch*, son que les manuscrits expriment soit par *c* comme en français, soit par *ch*, et que les textes imprimés représentent souvent par *ç*. Ainsi *ce* ou *che* (pronom démonstratif neutre) se prononçait *tche*, *coumença* est l'équivalent de *coumencha*, etc.

Telles sont les principales formes dialectales qu'on peut rencontrer dans les *Morceaux choisis* et au glossaire. Les particularités moins fréquentes ont été signalées dans les notes, à propos des textes qui en offraient des exemples.

ABRÉVIATIONS PRINCIPALES

Adj.....	adjectif.	Plur.....	pluriel.
Adv.....	adverbe.	Prép.....	préposition.
Condit....	conditionnel.	Prés.....	présent.
Conj.....	conjonction.	Préter.....	prétérit.
Fém.....	féminin.	Pron.....	pronom.
Fr.....	français.	Rég.....	régime.
Fut.....	futur.	Sf. ou s. f...	substantif féminin.
Imparf....	imparfait.	Sing.....	singulier.
Impér.	impératif.	Sm. ou s. m.	substantif masculin.
Indéf.....	indéfini.	Subj.....	subjonctif.
Lat.....	latin.	Subst.	substantif.
Part.....	participe.	Suj.....	sujet.
=	signe d'équivalence.	Voy.....	voyez.